

Éloge funèbre – M. Albert Liénard

Le président: Nous avons appris le décès de M. Albert Liénard, ancien membre de la Chambre des représentants.

Né à Quaregnon en 1938, cet ancien enseignant était entré au PSC en 1970. Député fédéral de l'arrondissement de Mons de 1979 à 1985, il fut secrétaire de la Chambre de 1981 à 1985.

Ses domaines de prédilection dans les débats au sein de notre Assemblée étaient l'enseignement, l'industrie régionale et l'énergie. Plusieurs fois ministre au sein du gouvernement wallon entre 1985 et 1995, notamment du Développement territorial de 1985 à 1992 et de l'Emploi et de la Recherche technologique de 1992 à 1995, il siégea ensuite encore au Parlement wallon de 1995 à 2004.

Albert Liénard avait bâti sa carrière politique sur son expérience de conseiller communal d'abord dans son fief d'Eugies et ensuite à Frameries, où il fut mandataire communal pendant quarante ans. Créateur de l'Agence wallonne à l'exportation en 1989, Albert Liénard a également créé le PASS, le Parc d'aventures scientifiques à Frameries.

Nous retiendrons de lui l'image d'un homme souriant et chaleureux, d'un grand travailleur et d'un homme de parole qui incarnait pleinement les valeurs d'humanisme et de générosité qu'il défendait.

Au nom de la Chambre des représentants, j'adresse à sa famille et à ses proches l'expression de mes plus sincères condoléances.

Joëlle Milquet, ministre : Au nom du gouvernement, j'aimerais évoquer la mémoire d'Albert Liénard, membre de la Chambre des représentants de 1979 à 1995 et ministre du gouvernement wallon de 1985 à 1995 en exerçant de nombreuses compétences.

Grâce à ses convictions et son travail, il a permis le début de la consolidation d'un réel redéploiement wallon qui inspirera et préparera le Plan Marshall. Il a aussi mis en place l'importante réforme de décentralisation et la participation qui a permis de rendre les communes véritablement responsables de leur politique urbanistique.

On retiendra sa convivialité, son sens des valeurs et de l'autre, le don de soi, le sens de l'intérêt général et son ouverture à toutes les convictions, origines et appartenances politiques et philosophiques. On retiendra l'homme de parole, fidèle, chaleureux et honnête qui incarnait pleinement des valeurs d'humanisme et de générosité.

Nous exprimons nos condoléances aux membres de sa famille.

La Chambre observe une minute de silence.